



*qu'est-ce qui se dit ?



48400 SAINT-JULIEN-D'ARPAON

Tél : 04 66 94 05 08 - Fax : 04 66 45 07 38 - tarnonmimente@wanadoo.fr

n° 9
Juillet 2008

Barre des Cévennes Cassagnas Rousses St-Julien d'Arpaon St-Laurent de Trèves La Salle-Prunet Vébron

Coopérons..... tout simplement !

Aux termes de la Loi, la Communauté de communes est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) regroupant plusieurs communes d'un seul tenant géographique et sans enclave. Elle n'est certes pas une entité administrative destinée à supplanter, tôt ou tard, nos communes comme le souhaiteraient quelques technocrates obsédés par la rationalité et les impératifs d'une loi de finances généralement dénuée d'imagination ou, comme croient le prédire certains oiseaux de mauvais augure au gré des propositions de lois que nos députés, toujours inspirés, ne cessent de formuler à son propos. Plus simplement et avant tout elle constitue, et notre modeste Communauté en est le vivant exemple, l'instrument de la volonté partagée d'une population et de tous ses élus de promouvoir, loin des calculs politiques des uns ou des ambitions égoïstes des autres, un mode de vie certes ouvert à la modernité mais aussi respectueux d'une identité culturelle forte et d'une nature exceptionnelle. Et pour atteindre ce but pour le moins ambitieux la Loi nous trace la voie, très simplement : Coopérez ! nous dit-elle. Coopérer ! Coopérer c'est agir, c'est participer à une œuvre commune en faisant fi des jalousies et des partis-pris.

En cela, notre Communauté, depuis sa création, n'a nullement démérité, les nombreux chantiers réalisés ou en cours sur tout son territoire étant les preuves évidentes de l'œuvre accomplie que seuls quelques esprits chagrins feindront d'ignorer.

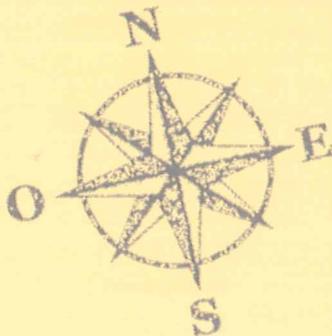
La réalité et la force de cette coopération nous permet d'aborder avec autant de sérénité que de conviction les défis des prochaines années :

- La défense du développement durable et harmonieux de nos vallées,
- La mutualisation des objectifs et des moyens,
- La création avec tous ceux qui voudront s'associer à ce projet, d'un véritable espace communautaire pour permettre la mise en œuvre d'un programme d'aménagement du territoire. Ainsi pourrions-nous continuer à espérer car si, au travers de notre Communauté chacun de nous est dépendant de l'autre, nous sommes aussi solidaire de lui.

Jean Wilkin,

*Vice-Président de la Communauté de Communes
Cévenoles Tarnon Mimente*

Proverbes occitans



N

L'aura d'alt
L'aura negra
La bisa
L'aura nalta
L'aura

(aqueles vents bofan l'ivèrn,
pallevan la nèu (fornelà-cira)
e fan de congieras.
vents fregs.

SE

L'ailàs (pluèja d'auton nèu d'ivèrn)

S

Lo vent (pluèja)
Lo marin

Los vents de losèra

Lo miegjorn

Lo vent blanc (secada d'estiu)
Lo vent ramaire (mes de mai)
Lo vent des Losèra

SO

La traversa bassa (pluèja)
Lo narbonés
La traversa rasa
Lo sobedre (jala)
L'aura rossa (vent doç que fai fondre la nèu a
vista d'uèlh)

O

La traversa

NO

La traversa nalta (pluèja-nèu)



● TRAVAUX COMMUNAUTAIRES

✓ VISITE DE CHANTIER À ROUSSES

Les travaux du « Café de Pays » vont bon train !

De Que Se Ditz a déjà donné des informations sur les travaux de terrassement pour le parking et les motivations de la communauté de communes pour la réalisation de ce projet.

C'est en février dernier que les travaux de maçonnerie ont commencé... enfin ! Une phase de démolition assez sévère a été nécessaire pour la réussite du projet. Enfin la construction a débuté et aujourd'hui, on a une idée assez précise de l'aspect définitif du bâtiment.

La cuisine sera installée au rez-de-chaussée, dans la partie existante, au-dessus se logera l'appartement des gérants. A droite, l'extension abritera le bar et la salle de restaurant. Un escalier extérieur permettra l'accès à la terrasse et à la salle hors-sac. Celle-ci est destinée aux visiteurs du canyon du Tapoul qui pourront se préparer pour leur descente.

L'assainissement est aussi réalisé, installé dans des terrains communaux, au-dessous de la D 907. Bientôt les autres corps de métier pourront succéder à l'entreprise de maçonnerie.

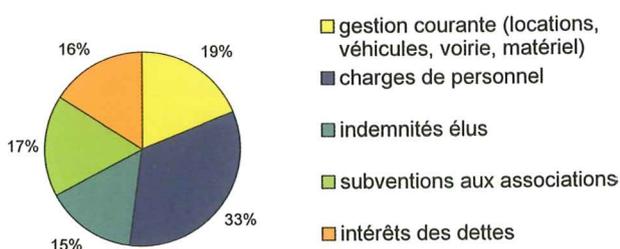


L'originalité de ce bâtiment adossé à la montagne, c'est une galerie (une « mine d'eau ») qui s'enfonce dans la roche sur une longueur de 11 m à l'arrière de la maison. Nul doute que la galerie fera une cave idéale pour la conservation des bons crus ! Autre surprise pour les maçons : la découverte inopinée d'un puits parfaitement conservé et abondamment alimenté en eau, dans la cave.

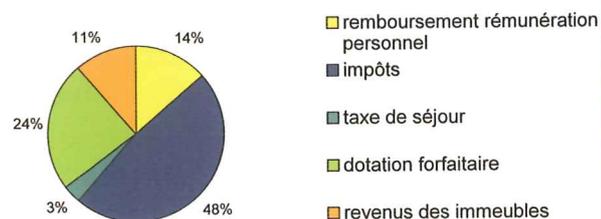
Les travaux vont se poursuivre pendant l'été afin que l'établissement soit opérationnel au cours de l'automne.

✓ LE BUDGET INTERCOMMUNAL POUR L'EXERCICE 2007

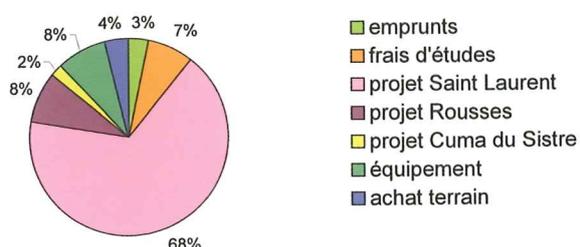
Dépenses de fonctionnement - 2007



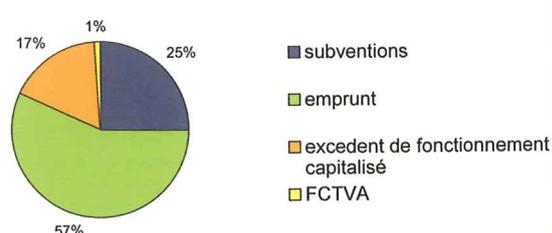
Recettes de fonctionnement - 2007



Dépenses d'investissement - 2007



Recettes d'investissement - 2007



✓ **DU NOUVEAU AU STEVENSON**

Depuis le 1^{er} mars 2008, Annabelle et Luc Chauvet, nouveaux propriétaires de l'espace Stevenson, vous accueillent dans des locaux rénovés.

Ils vous recevront tous les jours avec gentillesse et simplicité dans une salle de restaurant réaménagée où l'installation d'un poêle à bois confère à cet endroit chaleur et convivialité.

Très dynamiques et pleins de projets, ils aménagent pour la saison, en plus des cinq chambres d'hôtes et du camping, un gîte d'étape.

Nous leur souhaitons la bienvenue et bonne chance dans leur entreprise.

Les contacter : 04.66.45.20.34, www.relais-stevenson.fr

✓ **L'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT DÉBUTERA À L'AUTOMNE !**

Cette opération menée à l'échelle du Pays Gorges, Causses, Cévennes (plus la Communauté de Communes de la Vallée Longue et du Calbertois en Cévennes) arrive au terme de sa phase d'étude.

Résultats de la consultation de la population

La consultation de la population à travers un questionnaire toujours disponible à la communauté de communes a permis d'identifier les attentes dominantes des propriétaires occupants et des propriétaires bailleurs, en terme de travaux.

Sur 227 propriétaires, 74 % sont des propriétaires occupants, 23 % des propriétaires bailleurs, 1 % louent actuellement leur logement en saisonnier et 2 % sont propriétaires d'une résidence secondaire.

42 % des travaux que souhaitent réaliser les propriétaires occupants concernent l'énergie (chauffage, menuiseries, isolation...).

D'après les réponses de 50 propriétaires bailleurs, environ 70 logements pourraient être loués, parmi ces logements :

29 sont vacants.

22 sont occupés et nécessitent des travaux d'amélioration.

19 sont créés par changement d'usage, division, aménagement d'annexes.

30 % des travaux que souhaitent réaliser les propriétaires bailleurs concernent aussi l'énergie.

Ainsi l'énergie, préoccupation essentielle des propriétaires, sera au centre de cette opération.

Le territoire doit répondre à un enjeu double : à la fois accueillir une population nouvelle, indispensable au développement démographique et permettre à une population modeste d'améliorer ses conditions de logement et notamment la gestion de l'énergie.

Les orientations majeures en matière d'habitat retenues par les élus sont les suivantes :

- Améliorer les conditions de logement des populations modestes.
- Développer une offre locative diversifiée, en proposant une offre nouvelle et des loyers accessibles

A travers cette opération, le territoire entend dynamiser l'économie locale par la mise en œuvre d'un programme de réhabilitation qualitative, orienté vers les économies d'énergie et les savoir-faire locaux. Afin d'atteindre les objectifs suivants, des aides seront mises en place à destination des particuliers, propriétaires occupants ou bailleurs.

Créer une offre nouvelle de logements

- ✓ Aides aux propriétaires bailleurs pour remettre sur le marché des logements vacants avec des loyers maîtrisés.

Améliorer les conditions d'habitat des occupants aux revenus modestes

- ✓ Aides aux propriétaires occupants aux revenus modestes avec des aides spécifiques aux travaux d'économies d'énergie.
- ✓ Aides aux propriétaires bailleurs pour réaliser des travaux visant à mettre aux normes minimales les logements occupés dans le cadre de l'application d'un loyer modéré.
- ✓ Aides aux propriétaires bailleurs pour réaliser des travaux visant à réduire les dépenses « énergie » pour les logements occupés.

Aider les travaux d'intérêt architectural, pour la remise en valeur d'éléments remarquables.

Après la réunion du comité de pilotage qui doit se tenir fin juin et la finalisation de la convention avec l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat, l'opération devrait entrer dans sa phase de suivi, animation. Propriétaires, n'hésitez pas à contacter la communauté de communes pour en savoir un peu plus !

✓ OUVERTURE DE LA PLATE-FORME DÉLOCALISÉE DE LA MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA COHÉSION SOCIALE À FLORAC !

Vous rechercher un emploi ? Vous souhaitez être accompagné dans vos démarches ?

La plate-forme délocalisée de Florac est ouverte du lundi au vendredi, le matin de 9h à 12h30 et l'après-midi sur rendez-vous. Vous pourrez bénéficier des équipements mis à votre disposition, des informations sur l'emploi local et de l'accompagnement d'une animatrice.

- Deux ordinateurs connectés à Internet en libre consultation le matin
- Une imprimante couleur pour vos CV et lettres de motivation
- Un téléphone pour contacter les employeurs
- Un affichage des offres d'emploi mis à jour régulièrement
- Un espace de documentation
- Une animatrice à votre disposition



A noter : Tous les mardis matins, la plate-forme accueille une permanence de la Mission Locale pour informer et orienter les jeunes de moins de 26 ans.

N'hésitez pas à nous contacter avant de vous déplacer :
04 66 47 48 82 / mde-florac@orange.fr
1, Place Paul Comte au rez-de-chaussée - 48400 Florac



La plate-forme délocalisée est portée par la Communauté de Communes du Pays de Florac et du Haut Tarn.

✓ HAMEAUX DURABLES EN CÉVENNES POURSUIT SES ACTIONS

L'association "HAMEAUX DURABLES EN CÉVENNES" a été créée en avril 2006. Elle est issue d'un travail de réflexion sur la question du logement au sein d'ateliers de territoires organisés par la Communauté de Communes.

La Communauté de Communes se trouve face à une difficulté de loger les nouveaux arrivants ainsi que les jeunes ayant grandi dans la région et souhaitant s'y installer. Nous manquons de population, le bâti en Cévennes est rare et cher et plus approprié aux résidences secondaires et au tourisme qu'aux publics en insertion ou en phase d'installation. L'association se propose donc de repenser les notions de construction, d'habiter, de propriété en apportant des solutions innovantes d'un point de vue social, économique et écologique.

Le projet de création d'un premier hameau durable et d'un centre d'information sur l'éco habitat s'inscrit dans cette dynamique.

Bien qu'implantée sur le territoire de la Communauté de Communes Tarnon Mimente, l'association a vocation à répondre aux besoins de toute personne désireuse d'avancer dans le même sens. Nous avons déjà été sollicités par plusieurs communes pour apporter des éléments de réflexion à leurs problématiques du bâti et des économies d'énergie et d'eau.

C'est pour répondre à ces objectifs que sont nés le **centre d'information** et les **actions de sensibilisation à l'éco construction**.

L'association a bénéficié d'une subvention du Fond Social Européen (mesure 10b) de 22 910 € pour la réalisation du lieu ressource et la mise en œuvre de la démarche.

Le **centre d'information sur l'éco habitat** a pour objectif d'apporter des éléments d'information sur tout ce qui peut permettre de respecter l'environnement dans la gestion d'une maison. Economies d'eau, d'énergie, gestion des déchets, matériaux de construction, éco consommation sont les thèmes que vous pourrez découvrir dans ce centre.

Des permanences ont lieu tous les jeudis matins, dans le local du Réel, rue Serpente à Florac, n'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Les recherches de terrain pour bâtir le premier hameau durable vont bon train, en partenariat avec les communes et la Direction Départementale de l'Équipement qui s'intéresse à la problématique des extensions de village : comment construire du neuf sans gaspiller l'espace ?

Pour en savoir plus : www.hameaux-durables.org.



Hameaux durables en Cévennes



✓ LE COMITÉ DE BASSIN D'EMPLOI DES CÉVENNES

Le Comité de Bassin d'Emploi des Cévennes existe maintenant depuis 5 ans. C'est une association qui est organisée en 4 collèges. Elle rassemble ainsi des entrepreneurs, des associations, des élus et des syndicats de salariés.

Il existe aujourd'hui 65 CBE en France. Ils ont tous cette forme collégiale. Les CBE sont agréés par le ministère de l'Emploi, au travers de la Direction Départementale du Travail et de la Formation Professionnelle.

Le Comité de Bassin d'Emploi des Cévennes est un espace de rencontres et d'échanges. Ici, l'objectif est de contribuer à réunir les conditions favorables pour que le territoire reste vivant. Le territoire, c'est nos communes et communautés de communes : des Cévennes au Mont Lozère, du Pays de Florac et du Haut Tarn, Tarnon Mimente, la Vallée Longue et Calbertois en Cévennes et enfin les Hauts Gardons.

Le territoire reste vivant tant qu'il y a des habitants. Et pour qu'il y ait des habitants, il faut qu'ils aient les moyens de vivre : habiter, se nourrir, travailler, se reposer, se distraire, éduquer leurs enfants, se faire soigner, se déplacer...

Et le CBE, dans tout ça ?

Il propose aux gens qui habitent, vivent, travaillent sur notre territoire de se rencontrer pour échanger sur leurs besoins, les projets à mener, les problèmes rencontrés.

Sa porte d'entrée est l'emploi et l'activité. Pour cela, il assure une animation territoriale qui se décline selon 3 missions :

- connaître le territoire et ses caractéristiques socio-économiques (diagnostic, enquêtes, observatoire dynamique, prospectives ...)
- accompagner les acteurs locaux en individuel ou collectif pour faire aboutir leurs projets (groupes de travail bâtiment, tourisme, agriculture, associations ...)

- innover et expérimenter la mise en œuvre de nouvelles formes d'emploi et d'activité (création de groupements d'employeurs, charte de bonnes pratiques...)

Jeudi 19 juin, le CBE a animé une réunion publique à la Salle-Prunet pour présenter les premiers résultats du diagnostic territorial pour l'emploi.

Les données sur la démographie montrent que, après un siècle de perte de population, depuis 1990, la population augmente. Aujourd'hui, nous sommes 1070 habitants. Il est important de savoir que cette évolution est uniquement due à l'arrivée de nouvelles populations : le solde naturel est très largement négatif (il y a plus de décès que de naissances), par contre le solde migratoire est très positif (il y a plus de gens qui arrivent pour vivre ici que de gens qui partent d'ici).

Les chiffres du diagnostic pour l'emploi et l'activité ont mis en évidence que, sur le territoire de la communauté de communes, il y a une centaine d'entreprises, dont la moitié agricoles. Ce sont en très grande majorité des entreprises de petite taille, c'est-à-dire sans salariés. L'emploi salarié est principalement celui du secteur public (gendarmerie, poste, mairies...).

Et la suite ?

Suite à ce diagnostic, le CBE proposera en septembre une rencontre pour proposer des pistes d'actions : en fonction de ces informations, sur quels points travailler pour permettre le développement d'activités et d'emplois. A suivre...

ÇA BOUGE !

Aussitôt installé, le conseil communautaire a souhaité constituer des commissions thématiques en plus de la commission d'appel d'offres. Ainsi les élus vont pouvoir s'investir dans les domaines d'action de la communauté. Les commissions sont ouvertes aux habitants désirant participer à leurs travaux.

Commission d'appel d'offres

Traitement des offres des entreprises dans le cadre des marchés publics.

Paul Pascual, Jean-Claude Combes, Serge Grasset, Michel Ringot.

Commission travaux, voiries

Organisation du programme d'emplois partiels sur l'année et suivi des travaux réalisés en commun.

Alain Argilier, Henri Couderc, Serge Grasset, Jean Wilkin.

Commission information, communication

C'est elle qui concocte les numéros

de Dé Qué Sé Ditz, entre autre !

Eliette Valat, Sylvie Chabrol, Solange Christin, Monique Fraissinet, Rémi Noël, Paul Pascual, Catherine Piffari, Joël Rauzier, Nicole Teissier, Kristina Wagner.

Commission prospective et développement durable

Réfléchir aux projets de développement à mettre en œuvre sur le territoire et faire le lien avec les autres structures : Pays, Comité de Bassin d'Emploi des Cévennes, Parc national des Cévennes.

Georges Lebris, Jean-Luc Agulhon, Martine Chaptal, Henri Couderc,

Monique Fraissinet, Daniel Meynadier, Paul Pascual, Catherine Piffari, Joël Rauzier, Michel Ringot, Bernard Rouquette, François Rouveyrol, Kristina Wagner.

Commission écoles, petite enfance

Veiller avec les communes à la vie de nos petites écoles, accompagner les projets à destination de la petite enfance.

Alain Argilier, Sandra Bancillon, Martine Chaptal, Nathalie Dollfus, Nathalie Massé, Paul Pascual, Patrick Roy, Eliette Valat.



Communauté de Communes Tarnon-Mimente

Commune de Saint Laurent de Trèves

Maire : Paul PASCUAL
Elus à la communauté : Rémi NOEL, Georges LEBRIS
Population : 170 habitants
Contacts mairie : 04.66.45.01.94
mairie.stlaurent@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture de la mairie : mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, vendredi de 9h à 12h.
Permanence du maire : sur rendez-vous.



Commune de Vébron

Maire : Alain ARGILIER
Elus à la communauté : Nicole TEISSIER, Dominique GIBERT
Population : 228 habitants
Contacts mairie : 04.66.44.0018 - mairie.vebron@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture de la mairie : tous les matins de 9h à 12 h
Permanence du maire : tous les samedis de 10 h à 12 h



Commune de Rousses

Maire : Daniel MEYNADIER
Elus à la communauté : Jean-Paul MARTIN, Bernard ROUQUETTE
Population : 101 habitants
Contacts mairie : 04.66.44.08.74
communederousses@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture de la mairie : mardi de 14h à 17h, jeudi et vendredi de 9h à 12h
Permanence du maire : sur rendez-vous.



Commune de la Salle-P

Maire : Serge GR
Elus à la commun
Jean-Luc AGULH
Population : 134 h
Contacts mairie : mairielasalleprune
Horaires d'ouvert
mardi, mercredi, v
Permanence du m

Commune de Barre des Cévennes

Maire : Bernard BAUFFI
Elus à la communauté : Jean-Claude COMBES, K
Population : 199 habitant
Contacts mairie : 04.66.4
mairie.barre-des-cevennes
Horaires d'ouverture de
du lundi au vendredi de 1
Permanence du maire :
vendredi matin et samedi



unet

ASSET
uté :
N, Daniel GRASSET
abitants
4.66.45.01.33
@wanadoo.fr
re de la mairie :
ndredi de 8h à 12h
ire : mercredi matin



Commune de **Saint Julien d'Arpaon**

Maire : Henri COUDERC

Elus à la communauté :

Michel RINGOT, Martine CHAPTAL

Population : 102 habitants

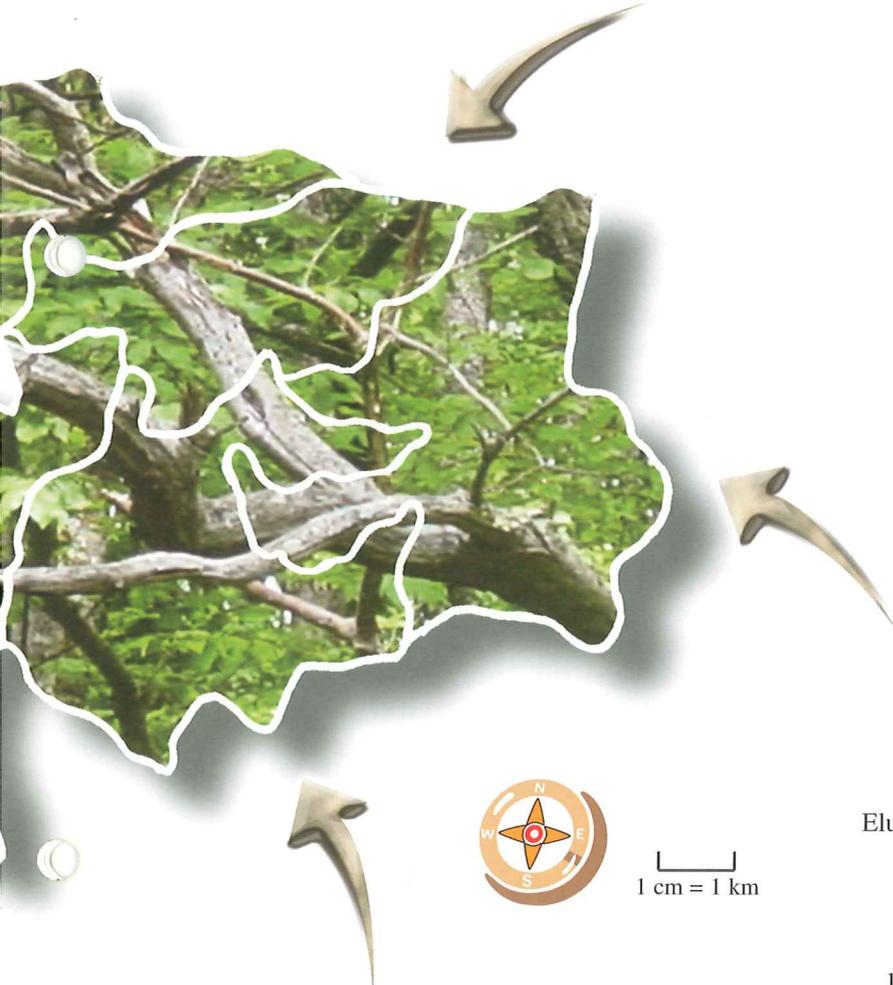
Contacts mairie : 04.66.45.18.48 ;

saintjuliendarpaon.mairie@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

lundi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Permanence du maire : sur rendez-vous



1 cm = 1 km

Commune de **Cassagnas**

Maire : Jean WILKIN

Elus à la communauté : Catherine PIFFARI,

Joël RAUZIER

Population : 122 habitants

Contacts mairie : 04.66.45.06.56

Horaires d'ouverture de la mairie :

lundi de 13h à 17h et jeudi de 8h à 12h

Permanence du maire : sur rendez-vous

mes

tina WAGNER
5.07 ;
orange.fr
mairie :
à 17h
tin impair



Rencontre avec des artisans d'art

André Liez, sculpteur installé depuis de nombreuses années à la Salle Prunet, nous a ouvert son atelier, véritable conservatoire de son travail d'artiste.



L'atelier est niché discrètement au cœur des ruelles bordées de maisons en pierre du village de la Salle Prunet. Discret, André Liez l'est aussi. Dernièrement, les journaux locaux ont mis en avant son travail artistique pour cause d'actualité : d'une part la réalisation d'une sculpture en pierre, Notre dame des Pins, pour une maison de retraite de St Privat des Vieux (Gard), d'autre part parce qu'une exposition des œuvres, dont les siennes, de sculpteurs sur bois du département, est actuellement présentée dans le hall du Conseil Général. Aussi, a-t-il accepté avec hésitation un nouvel entretien, car visiblement, cette abondance d'articles le met mal à l'aise, et il trouve qu'on a assez parlé de lui. Il avoue préférer aujourd'hui un travail tout en intériorité, au propre comme au figuré, dans l'intimité de son atelier.

Arrivé en Lozère en 1973, il a vécu à Florac, Barre des Cévennes puis s'est ancré à la Salle Prunet, qu'il n'a plus quitté, et où il dit « se sentir bien ».



L'atelier reflète ce parcours au long cours : il faudrait s'arrêter un long moment devant chaque œuvre pour en admirer les matières, les formes et les variations de lumières sur chacune d'elles. Elles sont si nombreuses et si diversifiées dans les thèmes et dans les styles, et chacune dégage une telle force, qu'on en est presque étourdi.

Car s'il est peut-être plus connu comme sculpteur sur bois, il travaille aussi la pierre, l'argile, l'albâtre, le marbre de carrare, le métal. Les essences de bois utilisées sont elles-mêmes multiples : mélèze, tilleul, cerisier...

« Le bois, c'est le cœur de la vie ; ce sont des textures, des couleurs, des caractères différents » qu'il faut comme « apprivoiser ». Chaque matière fait bien sûr appel à une technique particulière et pour André Liez « changer de matériau, c'est réanimer le feu que l'on a en soi ». Cette notion de passion intérieure, nécessaire semble-t-il à toute création, on la sent plus que tout présente aujourd'hui et maintenant,

après qu'il ait beaucoup exposé, ici et ailleurs, mais surtout ailleurs...

Cette passion, il la fait aussi partager à d'autres ; des caisses pleines d'outils et des pièces de bois brut attendent dans un coin de l'atelier : dans quelques jours, deux stagiaires seront présents, comme c'est le cas très régulièrement (un site Internet est d'ailleurs spécifiquement consacré à la présentation de ses formations). Ce temps là nécessite une disponibilité bien particulière à investir dans ce temps de transmission, presque un don de soi...

« Je vois la sculpture comme moyen d'expression, pas "l'art pour l'art". Ce sera le mot de la fin de cet homme, qui sait si bien évoquer son art et ses œuvres, mais qui ne veut pas que l'artiste qu'il est soit dans la lumière.

Déco, tendance, écologique, créatif... le meuble en carton !

Savez-vous ce qu'est un (e) CARTONNISTE ? Ce néologisme désigne une personne qui crée des objets à partir de carton ondulé et nous en avons rencontré une au sein de la communauté de communes. Chantal Titelion a découvert ce nouveau métier il y a quelques années et c'est à Vébron qu'elle s'est installée pour le pratiquer.

Installée en Lozère depuis 1984, Chantal Titelion, comédienne est d'origine belge.

A la question « qu'est ce qui vous a donné cette idée ? » elle répond, sous forme de boutade : « mon déménagement » ! De fait, elle a discuté avec des personnes qui connaissaient cette activité, la notion d'éco-concept qui l'entoure à travers la récupération du carton lui paraît intéressante à développer.

Par ailleurs, Chantal désire transmettre le savoir-faire qu'elle a acquis grâce à une formation suivie à Paris, et puis et surtout, l'expérience s'acquiert en faisant !...

Les meubles sont faits de carton de récupération, il faut des plaques en bon état et de grande taille, ce qui n'est pas tou-





jours facile à trouver. Après avoir conçu le croquis du meuble qu'elle souhaite, elle dessine le gabarit sur le carton qu'elle découpe au cutter... ou à la scie sauteuse. Les différentes plaques sont assemblées au pistolet à colle et renforcées par des traverses pour assurer la rigidité. Pour une face galbée, les courbes sont obtenues par pliage. Les angles sont finis par des bandes de kraft. Ensuite le meuble est recouvert de papier népalais décoratif (on peut aussi utiliser de la peinture, un enduit). Enfin, le meuble est vitrifié pour résister à l'humidité. Une trentaine d'heures, en moyenne, sont nécessaires pour une réalisation peaufinée comme Chantal les aime !

Cette création est certes passionnante mais... nourrit-elle son homme et comment se faire connaître ?

Chantal est depuis peu membre du réseau AMAC (Association des métiers d'art en Cévennes) et sur le plan administratif, elle reçoit l'aide d'une coopérative d'activités et d'emploi, Mine de talents, implantée à Alès, où son statut est celui d'entrepreneur salarié.

Le coup de projecteur d'une émission de TF1 en janvier dernier a été à la fois bénéfique et un peu stressante car de nombreux appels ont fait chauffer le téléphone pendant

quelques jours. Cependant, Chantal bouillonne d'idées et veut faire connaître son art et le partager. C'est ainsi que du 14 au 31 août, vous pourrez voir certaines réalisations à la galerie Art... point de suspension à Florac. Dans le cadre de l'AMAC (dont le siège est au Pont-de-Montvert), des journées portes ouvertes seront organisées les 18 et 19 juillet et les 15 et 16 août, à Vébron (bâtiment de la poste, 2^o étage).

Chantal fourmille de projets ; elle travaille sur un ensemble d'éléments modulables commandé par la Poste à Mende, séduite par sa démarche ; ou encore sur une petite série de meubles, imaginée par une designer d'Uzès, elle propose aussi une initiation à la fabrication de mobilier en carton de 30 heures sous forme de cours ou de stage à l'atelier de Vébron.

Alors, découvrez les créations de Chantal sur place ou sur Internet : www.meubles-en-carton-titelion.com, et pourquoi pas, imaginez le meuble personnalisé, unique, beau, solide, bien fini, que vous pourriez installer chez vous !



TOPONYMES LOCAUX :

« GARGO », UNE GAULOISERIE ?

Tous noms de lieux (toponymes) sont toujours porteurs de sens. Certains, issus de langues oubliées, n'évoquent plus rien chez nos contemporains. Dans notre Communauté de communes Tarnon Mimente, beaucoup de ces toponymes sont issus de la langue que parlaient « nos ancêtres les Gaulois ». Arrêtons-nous aujourd'hui sur la recherche des significations relatives au mont Gargo, point culminant du causse Méjean (1 247 m.) sur la commune de Vébron.

Ce nom est d'origine celte. Gargo se compose de deux racines, GAR et GO.

GAR (ou CAR) évoque la pierre. On retrouve cette étymologie dans plusieurs mots de la langue française comme « gargouille », la gueule de pierre, ou « carrière », l'endroit où l'on extrait la pierre, « Gardon », le lit de pierres, ou dans la langue occitane comme « carrera », le chemin pavé de pierres. Le C se prononçant « ch » dans des variantes plus septentrionales de l'occitan, le mot « cheyrouses » en est aussi dérivé, comme la ferme de ce nom sur le causse de Sauveterre, installée dans un endroit plutôt rocailleux près de la Baraque des Gendarmes sur la route de Molines à Balsièges.

GO ou GAN, s'applique à tout ce qui est très haut ou très grand. Cela a donné « géant » en français.

GARGO, c'est donc quelque chose comme « le tas de pierre géant », « la grande pierraille », ce qui correspond parfaitement au descriptif géomorphologique de l'endroit.

Un habitant du causse Méjean a trouvé, près du sommet du mont Gargo des pièces antiques. Après expertise, certaines ont été datées du 1^{er} siècle de notre ère. Elles incitent à penser qu'un lieu de culte y existait à l'époque gallo-romaine, et que cette montagne avait un caractère sacré. On peut y supposer la présence d'un petit « fanum » (temple gallo-romain) où des commerçants pèlerins venaient faire une offrande sur l'autel du plus populaire des dieux gaulois dont parle Jules César, Cernunnos / Mercure,.

Pourquoi Mercure ? Parce que nos légendes locales font penser à cette hypothèse, notamment à travers l'omniprésence de Gargantua sur le causse. Gargantua est la survivance d'un dieu gaulois dont le culte était très enraciné dans les mentalités. Sa popularité évoque celle de Mercure. De fait, ces deux divinités possèdent plusieurs points communs, comme



leur taille gigantesque et leurs liens avec les montagnes. La tribu gauloise des Arvernes commanda au sculpteur de Néron, Zénodore, une statue en bronze de 40 m. de haut de Mercure qu'elle plaça dans un temple au sommet du Puy de Dôme. Dix années de travail furent nécessaires.

On connaît en France plusieurs « monts Gargan » auxquels répondent des « monts de Mercure » dont le nom est devenu « Montmartre » à Paris. A Rouen, près d'un mont Gargan, on utilisait des amulettes sexuées appelées « gargans », que les filles à marier mettaient dans leur corsage. Voilà qui rappelle le triple phallus, l'un des attributs de Mercure. Comme lui, Gargantua était pourvoyeur de fécondité. S'il lui arrive de tarir des cours d'eau à cause de sa soif, comme dans les gorges du Tarn, ou encore d'avaler quelques individus, il est un bon géant. C'est un trait de caractère qu'il partage avec Mercure, lequel est bénéfique.

Or, en langue celte, Gargantua signifie « né de la grande pierre ». On connaît le goût de Rabelais pour les bonnes histoires « gauloises » dont son nom est devenu plus tard synonyme (« plaisanteries rabelaisiennes »). Quand il récrit la légende de Gargantua, il se délecte, comme ses lecteurs, du nom de son héros, car tous voient de suite à quoi il fait allusion, la grande pierre dont il est question étant le phallus du mâle en érection. Voilà pourquoi les menhirs qu'il plante ici ou là ont souvent des thématiques liées à la fertilité. La mère de Gargantua, prénommée Gargamelle, « celle qui aime bien les grandes pierres », se trouve d'ailleurs dans le même registre....

Claude ALRANQ, homme de théâtre occitan bien connu dans nos montagnes, travaille actuellement sur ces questions et vient de présenter en février dernier à Vébron, dans le cadre du Festival « Contes et rencontres », l'esquisse d'une superbe création théâtrale où il essaie dans l'interprétation de ces toponymes antiques, de remonter aux légendes qui sont à la source des mythes et par conséquent des valeurs humaines ayant construit la culture cévenole et caussenarde depuis des millénaires.

Pour en finir avec tout ce qu'évoque le mont Gargo, il faut aussi parler de Saint Michel. Lors de la christianisation, les autorités religieuses ont cherché à faire disparaître ces antiques lieux de culte païens, et Saint Michel, l'archange terrasseur du dragon, image des anciennes religions, fut mis largement à contribution dans les campagnes européennes. L'histoire du mont Saint Michel en Normandie est très significative à cet égard : les Gaulois y révéraient autrefois le dieu soleil Belenos, en son couchant (« La tombe de Belen », qui a donné « Tombelaine », le nom d'un gros îlot rocheux voisin du site).

Or, la fondation de l'abbaye du mont Saint Michel est très liée à un certain « monte Gargano » dans les Pouilles italiennes, un célèbre lieu de culte païen où l'on adorait autrefois le taureau solaire. Saint Michel y apparut en 493 selon la légende chrétienne, en y laissant notamment son manteau. L'évêque de la place fit aussitôt construire un monastère pour célébrer ce prodige. Plus tard, au début du 8^{ème} siècle, notre archange apparaît aussi à Aubert, évêque d'Avranches, et lui ordonne de bâtir une abbaye sur le mont « Tombe » à consacrer dorénavant au dieu chrétien. L'aventure d'Aubert n'a rien d'original dans son scénario : elle suit le schéma italien du monte Gargano. Les mêmes symboles apparaissent à deux siècles d'intervalle : le songe, le costume de l'Archange, le taureau (les traces laissées au sol par un taureau donneront les dimensions de la future église inaugurée en 709). Aubert revendiqua d'ailleurs cette filiation entre les deux sites et envoya immédiatement deux émissaires au Monte Gargano pour ramener le manteau de l'archange au mont Saint Michel.

Plus localement, autour de notre Communauté de communes, on peut penser que les importantes fêtes et foires de Saint Michel en septembre à Meyrueis et à Barre des Cévennes, qui rassemblaient autrefois toute la région, sont la trace encore vivante des efforts faits par nos premières autorités religieuses médiévales pour effacer de la mémoire locale les cultes païens et gaulois du mont Gargo.



Le dieu cornu Cernunnos,
version gauloise du grand dieu celtique Lug,
assimilé à Mercure par les Romains

Noter au pied de son trône les deux beaux cornus que sont le taureau à gauche et le cerf à droite, qui se délectent de la semence du dieu géant.

VERS UNE GRANDE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

Chacun le pressent bien : l'avenir de nos villages passe par le développement de l'intercommunalité. L'union fait la force. Mais la vraie question est celle de la bonne taille à choisir pour une communauté de communes. Il convient de tenir compte de nos spécificités géographiques, socio-économiques et culturelles. Il faut aussi examiner les projets d'investissement et d'équipement des uns et des autres, et la capacité financière qu'il faut rassembler pour construire les équipements structurants dont nous avons besoin.

Prenons un exemple : beaucoup s'accordent à dire qu'il manque une piscine dans la région floracoise, pour des raisons touristiques, éducatives et sportives. Or, il s'agit d'un équipement onéreux, tant sur le plan de l'investissement que sur celui du fonctionnement. Nous savons que compte-tenu de la bonne capacité de nos élus à rassembler des subventions régionales notamment, le financement de sa construction pourrait être assuré dans d'excellentes conditions. Mais pour le fonctionnement, il faut que les frais soient répartis sur une population d'au moins 6 000 habitants pour que cela ne se traduise pas par une augmentation difficilement supportable de la fiscalité locale, l'autofinancement d'un tel équipement étant impensable.

La conclusion s'impose : seule une communauté de communes suffisamment puissante pourrait mener à bien un tel projet. Où trouver les 6 000 habitants nécessaires sinon en travaillant à la fusion rapide des communautés de communes entourant celle de Florac ? « Tarnon - Mimente » doit donc y travailler dès que possible, en cherchant peut-être à se regrouper d'abord avec sa voisine des « Hauts Gardons », afin de peser aux alentours de 2 000 habitants, dans une négociation avec celle de Florac qui en compte beaucoup plus....

Enfin, on peut s'interroger si, à terme, la seule communauté de communes vraiment efficace ne serait pas celle qu'il conviendrait

de bâtir dans le cadre du futur Pays « Causse Gorges Cévennes ».... ?

Rémi NOEL - Conseiller communautaire de St Laurent de Trèves (suppléant)

À la suite de différents courriers reçus par les maires de notre communauté de communes concernant des problèmes liés aux soldes de subventions du G.A.L.* Espace Cévennes, nous pouvons comprendre qu'il y ait des soucis engendrant, pourquoi pas, des mécontentements de part et d'autre entre les organismes financeurs et les maîtres d'œuvre.

En effet, pour arriver à ne pas commencer les travaux avant les arrêtés attributifs de subvention, gérer tous les problèmes avec les architectes, les appels d'offres, les entreprises (plus ou moins efficaces) et les dates limites d'obtention des dites subventions, tout cela lié à une surcharge de travail pour une majorité de nos élus... ceci est compréhensible en partie, me semble-t-il.

Mais, en aucun cas, nous ne pouvons accepter des accusations virulentes et diffamatoires envers le président de la communauté dont les membres semblent être « manipulés ».

Nous rappelons que le président a été élu à l'unanimité, il y a moins de trois mois, après déjà huit années de présidence.

Nous souhaiterions donc que, malgré les quelques différends que nous pouvons rencontrer au long de notre parcours, il y ait un minimum de respect.

Il nous semble que la Communauté des Communes Cévenoles Tarnon Mimente soit une structure ambitieuse par ses projets - dans la mesure de ses moyens - qu'elle va de l'avant et qu'elle fait de son mieux pour faire vivre, voire revivre son territoire.

Daniel Meynadier - maire de Rousses.



FESTIVITÉS

Festivités 2008 – Vébron

Mercredi 23 juillet : fête de la confiture

Vendredi 1^{er} août : festival régional des Troubadours :

concert de troubadours caravan's (12 artistes issus de 12 pays différents se rassemblent pour chanter)

Samedi 16 août : 11^{ème} ronde des castors (course pédestre) / **Samedi 19 août :** nuit des étoiles

3 marchés paysans auront lieu cet été à Vébron : le 14 juillet, le 1^{er} août et le 23 août

Animations de l'été à la Salle Prunet

- **8 août :** Projection du montage audio visuel de Michel Verdier : « **Sur les pas de Stevenson, 130 ans après** » à 21h salle communale. Proposé par les éditions Gévaudan – Cévennes.
- **23 août :** Fête des prunes : repas (aligot saucisses) et cuisson de tartes au four. Inscriptions avant le 15 août.

Dans le cadre du **Festival nature du Parc national des Cévennes :**

23 juillet, Randonnée : de la vallée de la Mimente au plateau calcaire de la Can, découverte géologique du schiste au calcaire, de la vallée au rebord panoramique du plateau.

24 juillet : Balade naturaliste : vieilles pierres du Sistres, Balade ludique avec lecture de paysage en parcourant quelques vieux hameaux tels que Les Chazes, Les Vernèdes, Pierrefort et Mijavols. Sur réservation 04 66 45 09 04

27 septembre : Balade sur la Can de Ferrière

Tout au long du parcours, des agriculteurs nous parleront du travail sur le plateau, des gens qui connaissent bien les petits secrets des lieux. Vers 17h : Arrivée au temple de St Laurent de Trèves et rencontre avec les participants d'une autre animation : « **Plantes et fruits d'automne : promenade à la lisière des saveurs et des histoires** » (intégrée au festival nature du Parc national des Cévennes).

Pour ceux qui le voudront, nous prolongerons cette journée en confectionnant ensemble le repas du soir avec les plantes récoltées par les participants de l'autre groupe. Après le repas, une veillée contée vous sera proposée sur le thème des relations hommes/plantes avec l'association lozérienne Paroles de sources.

Pour la cuisine des fruits d'automne prévoir 7€ de participation aux ingrédients du repas.

Inscription obligatoire avant le 15 Septembre au 04.66.45.25.10.

Organisé par « Les amis du sistre » et le foyer rural de St Laurent de Trèves dans le cadre de l'opération « En chemin j'ai rencontré ».

Renseignements et inscriptions : Marc Lemonnier 04.66.45.25.10 - Martine Chaptal : 04.66.45.09.04

Festivités 2008 – Barre-des-Cévennes

21 juillet : à 21h, **soirée contes** (les amis de la foire de la madeleine) / **22 juillet : fête de la Madeleine**
1^{er} août : concours de belote avec le club barrois / **3 août : kermesse protestante** / **9 et 10 août : fête votive**
12 août : soirée autour du vin et des livres, barre parallèle / **30 août : bal** du mois

Festivités 2008 – Saint Julien d'Arpaon

3 août : Tarabastes & Trouvailles, faites des affaires ou débarrassez vos caves, au **vide-grenier**, saucisses grillées, frites ...

Festivités 2008 – Rousses

25 juillet : opéra contemporain avec la chorale d'enfants "vocalisés"

9 août : en après-midi, concours de pétanque et en soirée, repas paëlla avec **Luis Matoses**

Dans le cadre du **Festival nature du Parc national des Cévennes :**

19 juillet : sortie à la "Baume Dolente", suivie d'un spectacle dans la grotte avec "Paroles de Sources"

12 août : Les murs en pierres sèches : démonstration à partir de 14h, à 21h : conférence.

IMPORTANT DERNIÈRE MINUTE !

La modification du décret de création du PNC fait l'objet d'une enquête publique, à consulter dans les Mairies. Malheureusement, la période de consultation est très courte et sera close le 1^{er} août, pour tous renseignements, contacter le site du Parc.

Etat Civil

Cassagnas Naissance : Jules PLANTIER, le 01-06-08.

La-Salle-Prunet Naissance : RAMEAU Titouan le 05-02-2008 - **Décès :** GRASSET Marcel le 06-04-2008
SEQUIER Paul, le 21-05-2008, GALTIER Lucien, le 26-05-2008.

Rousses Décès : AURES Georges, 95 ans, le 08-02-2008.

Saint-Julien-d'Arpaon Décès : MARTIN Roger-Pierre, le 14-05-2008 - **Mariage :** HESSMAN Michel avec ALLARD Elisabeth, le 17-05-2008 - **Naissance :** JOLY-BRUNET Laïs, le 10-05-2008.

Vébron Décès : ROUVIERE Rosa Lucie Veuve MORATI décédée le 22 février 2008 - HURRIEZ Suzanne Veuve GARNIER décédée le 15 février 2008 - MAURIN René décédé le 4 février 2008.

